

25 Avril 2014
Diagora
TOULOUSE
www.lesterritoriales-midipyrenees.fr



”Acte III
de la décentralisation,
quelle conséquence
pour nos territoires ?”

LE RENDEZ-VOUS DES ACTEURS DES COLLECTIVITÉS DE MIDI-PYRÉNÉES

PROGRAMME

TABLE RONDE

« Acte III de la décentralisation, quelles conséquences pour nos territoires ? »
animée par **Bruno LEPRAT**, Journaliste

Intervenants :

Anne-Marie ESCOFFIER, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, chargée de la Décentralisation

Nathalie LAVAL-MADER, Maître de conférences de droit public.

Stéphane BUSSONE, Directeur Général des Services Mairie de Saint-Jean-de-Luz.

ATELIERS & FORUMS METIERS

ATELIERS

1. FINANCES

- “100 JOUR POUR REUSSIR SON MANDAT”
 - **Animateur** : José FELTRIN - Directeur Général des Services – AUCAMVILLE
 - **Intervenant** : Bernard ANDRIEU - Directeur Général – ORFEOR
 - **Intervenant** : Vincent CORDUAN Directeur Territorial Midi Atlantique – LA BANQUE POSTALE
 - **Intervenante** : Emmanuelle SIRI, Directrice Développement économique et projets secteur public – LA CAISSE DES DEPOTS
 - *Mise en œuvre par les cadres de la politique de la nouvelle équipe municipale.*
 - Question de l'urgence de l'action dans un cadre financier et juridique contraint mais surtout un délai court avant les élections de 2020.
 - Pour permettre :
 - La réalisation des projets prévus dans le programme du candidat tout en assurant une bonne gestion des deniers publics,
 - La mise en œuvre de politiques fiscales, tarifaires, d'endettement adaptées aux contraintes de chaque territoire,
 - La construction d'axes stratégiques de long terme, au moyen de plans pluriannuels de fonctionnement et d'investissement.
 - Méthodologie pour une efficacité optimale,
 - Conseils,
 - Exemples concrets.

2. L'EAU

○ L'EAU "l'ingénierie des milieux aquatiques"

Animateur : Thomas BREINIG - Directeur du SMIVAL (Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze)

Intervenants :

Nadine GARDIN, Directrice du SMBVH (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers)

Une ingénierie des cours d'eau au service du territoire, exemple de mobilisation d'une collectivité territoriale (compétences, statuts, démarches, méthodes, actions, réalisations, outils, financements)

Philippe MARC, Avocat

Dans quelles mesures la loi MAPAM va-t-elle modifier le cadre d'intervention des collectivités en matière d'ingénierie des milieux aquatiques et de prévention des inondations ? Quelles lectures peut-on faire des nouveaux textes législatifs ?

Franck SOLACROUP, Directeur Ressource en eau et milieux aquatiques de l'Agence de l'eau Adour Garonne

Les orientations à l'échelle d'Adour Garonne et l'accompagnement futur des syndicats de rivière

Dans un contexte de profonde modification du cadre législatif (création de la compétence GEMAPI, institutionnalisation des EPAGE, disparition de l'ingénierie d'État), les collectivités doivent s'interroger sur les missions à remplir, les objectifs assignés, les ressources et les moyens mobilisés pour assurer les missions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Une ingénierie de qualité doit permettre de concrétiser les projets collectifs nécessaires pour répondre aux besoins historiques de salubrité et de sécurisation des activités et des usages de la rivière ou au bord des rivières, mais également pour traiter des enjeux nouveaux comme la préservation de la biodiversité, le rétablissement des continuités écologiques, l'atteinte du bon état écologique. Les collectivités (Communes, EPCI à fiscalité propre, EPAGE, EPTB, Conseils généraux et Conseils régionaux) s'organisent, pour porter une ingénierie et répondre à ces enjeux en régie ou par le recours à des prestataires.

L'objectif de cet atelier est de définir les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, en particulier au regard des évolutions législatives en cours et de proposer des pistes de réflexion pour une ingénierie des milieux aquatiques de qualité. Pour cela, l'exemple d'implication d'un syndicat de rivière sera présenté avant de discuter les conséquences des nouvelles dispositions législatives.

3. LES NORMES

○ LA VOIRIE – ACCESSIBILITE

- **Animateur :** Pierre BONNAFOUS - Ingénieur – Service voie publique - GRAND TOULOUSE
- **Intervenant:** Gilles BOUDOU, Commission normalisation, accessibilité et sécurité, Syndicat des professionnels du mobilier urbain

4. RH

○ MOBILITE "Choisie ou subie, comment la préparer et l'organiser..."

▪ **Animateur :** Bernard BEZARD – Directeur Général des Services - Combs-la-Ville (Animateur du réseau national de médiation du Syndicat des Directeurs Généraux de Services de Collectivités Territoriales **SNDGCT**)

Indépendamment des échéances électorales ou en relations directes avec celles-ci, la fonctionnalité des emplois de direction des collectivités locales est synonyme de plus en plus souvent de mobilité professionnelle.

Savoir s'y préparer, l'anticiper et l'organiser est aujourd'hui nécessaire à une bonne évolution de carrière. L'atelier "mobilité professionnelle" répond à cet objectif.

5. LA TRANSITION ENERGETIQUE

○ PERFORMANCE ENERGETIQUE

- **Animateur** : Rémi DUTARD - Chef de service - Service Ecologie territoriale et énergie - Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat - SICOVAL
- **Intervenante** : Nathalie NATTA - Directrice Marketing **DALKIA Sud-Ouest**
- **Intervenant** : Frederic GODEREL – **Président du CINOV**
- *Les outils de la performance énergétique :*
 - *Contrat « CPE + » Ou la mesure des économies d'énergie via l'IPMVP.*
 - *Références sur des bâtiments communaux (Blagnac) et lycées en région*
 - *(- 30 pour cent sur la consommation d'énergie)*

6. LA VOIRIE

○ « LA ROUTE, UN PATRIMOINE A PRESERVER »

- **Animateur** : Jacques GLEYAL - Responsable de la politique routière - CONSEIL GENERAL du LOT
- **Intervenants** : Pascal ENJALBERT - Président, Marc CHIAVASSA, Denis BERTAUD, Yann LALAIN et André LAURAS - **SPRIR Midi-Pyrénées (Syndicat régional de l'industrie routière)**

- Le rôle essentiel de l'entretien routier

La pression financière sur les collectivités doit nous inciter collectivement à trouver des solutions pertinentes et économiques. La Profession de l'industrie routière est aux côtés des collectivités territoriales pour les aider à maintenir ce patrimoine routier en état.

- Le cycle de vie d'une chaussée

Les structures de chaussées et les causes d'endommagement – les types de dégradations -l'entretien préventif/l'entretien curatif.

- Des outils d'aide à la décision pour la maîtrise d'ouvrage

Présentation de l'éco-comparateur SEVE et du logiciel TRACC-EXPERT

Information sur nouveau guide de recommandation "Les renforcements de chaussées", en cours de publication.

- L'impact du recyclage et des baisses de températures des enrobés sur les trois piliers du développement durable

Les enrobés tièdes.

Les engagements de la profession en matière de recyclage et les techniques de recyclage.

L'intérêt de ces techniques pour l'environnement, pour la santé et la sécurité des salariés et des riverains, et l'intérêt financier.

7. LES MARCHES PUBLICS

○ LES MARCHES PUBLICS GROUPES

- **Intervenant** : Pierre DELAIR - Directeur des Achats - **LA DEPECHE DU MIDI**
- **Intervenant** : Olivier MATIGOT, Directeur du développement et des partenariats **UGAP**

8. ECLAIRAGE PUBLIC

○ « LES CLES POUR UNE GESTION OPTIMISEE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC »

- **Animatrice** : Delphine LAGUERRE – Ingénieur principal – SDEHG
- **Intervenant** : Guillaume BESNIER - Responsable commercial - **INEO INFRASTRUCTURES**
- **Intervenant** : Maxime CAILLON, Directeur Régional Sud-Ouest - **GHM ECLATEC**

9. LA REGLEMENTATION SUR LES AIRES DE JEUX

- **Animateur** : Eric FEDERICI - Technicien Supérieur Territorial - Service des sports - TOULOUSE
- **Intervenant** : Didier GRIVEAU - Directeur Commercial **COALA**

10. RH

○ LES ABSENCES POUR RAISON DE SANTE DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES : PREMIERES TENDANCES 2013

- **Animatrice** : Françoise CLECH - Directrice administrative et financière - SDIS HAUTE GARONNE
- **Intervenant** : Pierre SOUCHON, DS Services **SOFAXIS**
- **Intervenant** : Gérard LEBLANC, Directeur de Préformance et Daniel CRESSON, Chargé de mission prévention **MNFCT**

FORUMS METIERS

1. Gestion de la Relation Citoyen

- Comment répondre aux attentes des citoyens de plus en plus connectés ? (le citoyen consommateur attend plus de numérique)
- Comment faciliter la vie des citoyens avec plus de services en ligne ? (démarches dématérialisées, paiement en ligne...)
- La révolution numérique, une chance pour les collectivités territoriales ? (plus facile, plus rapide, moins cher)

En présentant des exemples concrets de réalisation, le Groupe La Poste vous montre comment les solutions numériques permettent aux collectivités territoriales d'améliorer la Gestion de la Relation avec les Citoyens.

- **Intervenant** : Christophe ROUESNE - Directeur comptes Collectivités Territoriales **DOCAPOST (Groupe La Poste)**

2. BETON ET APPLICATIONS

- « **BETONS DRAINANTS** » ET « **CHAUSSÉES RESERVOIRS** »
 - **Intervenant** : Christophe DELHAYE - **SNBPE/UNICEM**
- **LE BÉTON DRAINANT « Un revêtement perméable » :**
 - Gérant efficacement et localement les eaux de pluie,
 - Améliorant le confort et la sécurité en zone urbaine,
 - Réduisant les coûts de structure (assainissement) et d'éclairage.
- **LA CHAUSSÉE RESERVOIR « une solution, deux fonctions » :**
 - Hydraulique,
 - Ecologique.

3. EAU ET ASSAINISSEMENT

○ LES OBLIGATIONS EN MATIERE DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

- **Animateur** : Gilles ABRAHAM - Président - **CANALISATEURS DE MIDI-PYRENEES**
- **Intervenant** :

- Problématique des inventaires de patrimoine des réseaux d'eau,
- Rappel des obligations pour les collectivités et les échéances.
- **Présentation du guide pratique à destination des collectivités locales**

○ Guide Réalisé par l'ONEMA en collaboration avec l'ASTEE et l'AITF « *Gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable – élaboration du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau* ».

- **Retour d'expérience**
 - Présentation très concrète par une collectivité se son action d'inventaire,
 - Du plan d'action qui a suivi.
 - Les points forts et les points faibles de la démarche.
- **Les contrôles et les sanctions prévus par la loi Grenelle 2**
 - Quels sont les risques encourus en cas de non-respect des obligations ?
 - Qui contrôle ?
 - Sur quoi Et quand ?

